

Rapport public Parcoursup session 2022

Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Portail Science Politique - Droit (8531)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Portail Science Politique - Droit (8531)	Jury par défaut	Tous les candidats	330	4375	1000	1234	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du

cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus nationaux - Mention Gestion

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention GESTION de:

- * Disposer d'un niveau de mathématiques et de raisonnement conceptuel et logique, ainsi que d'aptitudes à la compréhension, l'analyse et la synthèse

La formation en Licence Gestion requiert en effet des capacités d'abstraction, de description et d'analyse, de raisonnement logique et de déduction.

- * Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français et en anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence de gestion, de la maîtrise de la langue française et anglaise, écrite et orale.

- * Disposer d'un niveau de culture générale et témoigner d'un intérêt pour les questions sociétales

La formation en Licence de gestion demande en effet un minimum de curiosité et de culture générale, en particulier pour les questions humaines, socio-économiques et sociétales.

- * Disposer de capacités de travail et de réflexion, collectives et en autonomie

Cet attendu marque l'importance de la capacité de l'étudiant à travailler de façon autonome. La formation en licence de gestion requiert en effet de grandes capacités d'organisation et de travail personnel.

- * Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux

Cet attendu est lié au caractère pluridisciplinaire des formations de licence en gestion et aux spécificités des champs professionnels auxquels les étudiants se destinent dans des emplois de gestion et de management.

Attendus nationaux - Mention Langues étrangères appliquées

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité. L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail

personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les enseignements optionnels choisis au lycée.

Il est cependant conseillé d'avoir suivi plusieurs enseignements de spécialité de la voie générale suivants, dans les différentes combinaisons envisageables : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; Littérature et langues et cultures de l'Antiquité ; Mathématiques ; Physique-chimie ; Sciences et vie de la terre ; Numérique et sciences informatiques ; Sciences économiques et sociales ; Arts.

Concernant l'attendu national « *disposer de connaissances linguistiques* », l'anglais est la langue imposée en licence à la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3.

En conséquence, il est attendu, pour une admission en licence à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, que le candidat ait un niveau suffisant de compétences en anglais, c'est-à-dire qu'il ait au minimum suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée.

La licence bidisciplinaire droit-science politique a une capacité d'accueil très limitée. Il est recommandé d'apporter un soin particulier à la motivation de la candidature (« Mon projet »), qui doit permettre d'évaluer l'adéquation de ce cursus au projet d'étude et au projet professionnel de l'étudiant.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Description du Portail Droit-Gestion-Langues (LEA) Cette formation (parcours type) s'inscrit dans le cadre du portail Droit-Gestion-Langues(LEA) de l'Université Jean Moulin Lyon3, sur le site de LYON. Le principe de ce portail est d'offrir aux étudiants de 1ère année de licence, qui s'inscrivent dans une formation, une organisation leur permettant d'avoir accès à différentes mentions de licences (Droit, Gestion, Langues étrangères appliquées). Ainsi le semestre 1 est bâti autour d'enseignements communs et transversaux, mais aussi de quelques enseignements de spécialité propres au parcours type et d'enseignements au choix libre de l'étudiant. Le portail permet à l'étudiant d'ouvrir son parcours à d'autres enseignements de manière à faciliter son orientation en cours de cursus, tout en bénéficiant de conseils pour lui permettre de vérifier la cohérence de ses choix au regard de son projet personnel et professionnel.

Voir détail de la formation Science Politique - Droit [ICI](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour assurer le respect de sa capacité d'accueil, la priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en science politique - droit.

Les dossiers seront examinés en fonction d'une appréciation résultant de l'application de plusieurs critères combinés et pondérés :

- le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence en science politique - droit. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible ;
- l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation ;
- les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ;
- Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues ;

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation proposée est exigeante, tant sur le volume horaire des cours dispensés que sur le travail personnel et régulier à fournir. Aussi, il convient au préalable d'avoir

des résultats convenables et des appréciations positives sur les bulletins.

Les futurs bacheliers sont invités à solliciter les services d'orientation pour obtenir des informations supplémentaires sur le cursus choisi

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ; Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues	Seront pris en compte les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ainsi que le suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et les notes obtenues.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	baccalauréat général, professionnel ou technologique;	Sera pris en compte le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence sciences politique - droit. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible.	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Avis de la fiche avenir	Pour assurer le respect de sa capacité d'accueil, la priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en droit. Sera pris en compte l'avis émis par le chef	Important

			d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du voeu formulé avec la motivation du projet de formation.	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Eric CARPANO,
Président de l'etablissement Université Jean Moulin Lyon 3